

Fiche Alphabetique *fact* *Di*
 Numéro matricule
 du recrutement : *674*

Prénoms :

Surnoms :

674

Classe
de mobilisation :

SIGNALEMENT.

Cheveux :	châtains	Renseignements physiologiques
Yeux :	vert orange	complémentaires :
Front.	Inclinaison :	faible
	Hauteur :	moyen
	Largeur :	moyen
Nex...	Dos :	bossue
	Base :	horizontal
	Hauteur :	moyen
Visage :	Saillie :	moyen
	Largeur :	moyen

Taille : 1 mètre 63 centimètres.
 Taille rectifiée : 1 m. cent.

Marques particulières :

Marié à

Degré d'instruction : 2

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Classé dans la 1^{re} partie de la liste en 1912

Classé dans la 6^e partie de la liste en 19 dossier médical - 4-7-27. J. B.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Incorporé à compter du 8^e Octobre 1912 au 1^{er} Régiment d'Infanterie
Arrivé au corps et soldat de 2^e classe le 8 Octobre 1912
3 Passé dans la réserve de l'armée active le 1^{er} Octobre 1914
Maintenu sous les drapeaux (art. 33 loi du 21 Mars 1905)
Caporal, le 21 Novembre 1914. Passé au 92^e Regt.
d'Infanterie, le 1^{er} Avril 1915. (B.O. du G^{al} Cst la 15^e Région
n^o 967/R du 29 mars 1915) Arrivé au Corps le dit jour.
Caporal le 1^{er} Avril 1916 - Sergent le 19 avril 1916. En l'ennemi
le 8 septembre 1916 au combat de Chaulnes. (avis ministériel
H.B. 1515 du 28 septembre 1916) - Certificat de bonne conduite
" accoré " 2 Soldat de 1^{er} classe le 28 novembre 1913.
Parti aux armées le 2.8.14. 4 Evacué pour maladie
le 28.11.14. Rejoint aux armées le 2.12.14.

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

CAMPAGNES. (A)

6/ A l'Armée
 Armée C.D.
 du 2.5.14 au 2.9.16
 - Comme le lieutenant
 C.D. jusqu'au 2.9.17
 (out 19ème Corps.)
 Intérieur s/les% du G^{al} C^{al} la Règl
 Armées s/les% du G^{al} C^{al} en Ch

BLESSURES, CITATIONS,
DÉCORATIONS, ETC.

Atteint le à
d'héméralopie.

PÉRIODES D'EXERCICES.

(Supplémentaires) dans l'....., du au
 Armée territoriale. { 1^{re} dans l'....., du au
 (Supplémentaires) dans l'....., du au
 Spéciales aux hommes du service de { Du au
 garde des voies de communication. { Du au

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE R.

PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

DOMICILE.
RÉSIDENCE.

ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'ar- mée territoriale.	

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, ouïs, etc.).

Paris et Limoges. — Imp. et libr. milit. Henri CHARLES-LAVAUZELLE. — N 101 ml.